

Orienter et réinventer ses pratiques citoyennes : la cas des immigrants et réfugiés kabyles à Montréal

Julie Mareschal

Volume 4, numéro 1, printemps 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009717ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009717ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (imprimé)

1499-044X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Mareschal, J. (2004). Orienter et réinventer ses pratiques citoyennes : la cas des immigrants et réfugiés kabyles à Montréal. *Les Cahiers du Gres*, 4(1), 89-104.
<https://doi.org/10.7202/009717ar>

ORIENTER ET RÉINVENTER SES PRATIQUES CITOYENNES : LE CAS DES IMMIGRANTS ET RÉFUGIÉS KABYLES À MONTRÉAL

Julie Mareschal

« Ce que nous devons aux Sans-Papiers » :

« Enfin nous leur devons d'avoir (...) recréé parmi nous de la citoyenneté, en tant qu'elle n'est pas une institution ou un statut, mais une pratique collective [...] Ils ont ainsi contribué à donner à l'activité politique cette dimension transnationale dont nous avons tant besoin pour ouvrir des perspectives de transformation sociale et de civilité dans l'ère de la mondialisation. Et par exemple commencer à démocratiser les institutions frontalières. »

Étienne Balibar (1998:25)

Il est aujourd'hui difficile d'aborder les différents rouages de nos sociétés contemporaines sans évoquer la fragilité des liens sociaux ainsi que la confusion dans laquelle s'exerce notre rapport à l'Autre. La multiplication des flux migratoires, liée au phénomène de la mondialisation, amène les États-nations à repenser les fondements de leur mode de vivre ensemble ainsi que leurs relations avec les étrangers. Comment est-il possible de créer une véritable communauté de citoyens tout en respectant les particularités culturelles de chacun ? C'est dans un tel contexte, nous disent Fontaine et Juteau, « que l'idée de citoyenneté peut intervenir pour penser autrement les liens

d'appartenance' qui unissent les ressortissants d'un territoire et pour forger une identité nationale » (1996 :199). Suivant cette tendance, la solidarité nationale ne serait plus fondée sur l'appartenance à une culture particulière, mais sur le partage d'obligations et de droits communs.

Le Québec, en tant que société pluraliste, semble suivre le cours de cette voie émergente. Loin de se réduire à un statut juridique, l'exercice de la citoyenneté, selon le gouvernement du Québec, devra se réaliser à travers différentes formes de participation civique : « Être intégré à la société québécoise, ce n'est pas seulement savoir parler français, occuper un emploi, en connaître les us et coutumes. C'est également participer pleinement à sa vie culturelle et démocratique. C'est adhérer à ses valeurs et à ses institutions, c'est participer aux réseaux sociaux qui animent la vie collective et ainsi contribuer au bien commun » (MRCI, 2000 :1). En utilisant la notion de citoyenneté, l'État québécois tente de déplacer le sens accordé au «Nous» collectif d'une conception ethnique à un fondement politique. Cette nouvelle préoccupation socio-politique m'a ainsi amenée à réfléchir sur la manière dont les nouveaux

arrivants orientent leur participation à l'espace public à travers l'expérience de l'exil. Pour explorer cette question avec un regard anthropologique, je me suis attardée aux pratiques citoyennes d'un groupe récemment arrivé au Québec: les immigrants et réfugiés kabyles. Ces personnes, en plus d'avoir quitté l'Algérie, actuellement plongée dans une profonde crise de la citoyenneté, se retrouvent dans une société qui tente de redéfinir les bases d'un nouveau mode de vivre ensemble.

Cette note de recherche¹ a donc pour objectif de dresser un portrait des différentes formes de participation quotidienne des Kabyles rencontrés à Montréal à la lumière de leur processus d'insertion à la société québécoise. Dans un premier temps, je m'attarde à quelques concepts théoriques afin d'illustrer la notion de pratique citoyenne, située au cœur de l'étude. Dans un deuxième temps, je présente les Kabyles et leur contexte de migration pour finalement en arriver à l'exploration de leurs pratiques citoyennes.

Qu'est-ce qu'une pratique citoyenne ?

Tout d'abord, Marshall, à travers ses travaux sur la citoyenneté, a su nous éclairer sur les différentes formes de citoyenneté (juridique, politique et sociale) instituées dans les sociétés démocratiques depuis 1789. En mettant l'accent sur la nature universelle de la citoyenneté, l'auteur renvoie également ce terme aux principes d'égalité et

d'inclusion. Inversement, plusieurs chercheurs (Soysal, Kymlicka, Joppke, Young) s'entendent aujourd'hui pour dire que c'est principalement le caractère universel de la citoyenneté qui, en faisant abstraction des particularités socioculturelles, contribue à l'exclusion de certains groupes d'individus tels que les femmes et les minorités ethniques. Dans cette optique, Rancière et Balibar nous proposent de réfléchir sur les fondements d'une véritable démocratie, à la manière dont les exclus du système peuvent prendre place au sein de l'espace public. D'une part, Rancière (1995) soutient que la citoyenneté ne fait pas référence à une culture politique commune, mais à un espace commun divisé où s'exprime le tort². Cet espace prend précisément forme lorsque l'on accorde une part aux sans-part, aux incomptés ou plutôt, aux laissés pour compte. Et c'est à ce moment, nous dit-il, que le politique commence. En effet, pour ce dernier, l'exercice d'une réelle citoyenneté s'effectue lorsqu'un groupe exprime, sur une base égalitaire, l'objet du litige. Plus loin encore, Balibar, en considérant la citoyenneté comme une pratique collective plutôt qu'un statut d'ordre juridico-politique, accorde un rôle important à ceux qui n'ont officiellement pas droit de cité. Selon lui, les luttes des sans-papiers constituent « (...) des moments privilégiés de développement de la *citoyenneté active* (ou, si l'on veut, de la participation directe aux affaires publiques) sans laquelle précisément il n'y a pas de cité, mais

seulement une forme étatique coupée de la société et empêtrée dans sa propre abstraction. » (Balibar, 2001 : 89) La question de la citoyenneté posée ici ne relève donc pas tant du concept d'appartenance que de la notion de place : à quelles stratégies les immigrants et réfugiés ont-ils recours pour prendre leur place au Québec et de quelle manière ces stratégies se révèlent-elles au quotidien ?

Les préoccupations évoquées par Rancière et Balibar m'ont interpellée sur la façon dont une expérience migratoire, incluant celle de l'exil, est susceptible d'orienter ou de modifier le rapport d'un individu à l'espace public. Par pratique citoyenne³, j'entends ici le fait de prendre part et d'être partie prenante de la cité sans aucune contrainte, de revendiquer des droits et d'agir à partir de ceux-ci, de participer à la construction, au maintien et à la transformation de la société dans laquelle l'individu se trouve, sans égard au statut juridique attribué à cette personne. La notion de participation fait aussi référence à l'expérience de l'individu au sein de la structure et de l'organisation sociale de la société dans laquelle il se situe et ce, tant aux niveaux politique, économique, social que juridique. En m'attardant aux différentes sphères de la vie publique, tels que le quartier habité, le travail, la vie et l'implication sociale, je tente ici d'élucider par quels processus les Kabyles orientent et réinventent leur rapport à l'espace public. En bref, je m'interroge sur les formes et la cons-

truction de sens des pratiques citoyennes à travers le processus d'insertion des immigrants et des réfugiés à leur société d'accueil.

Pour mieux saisir ces réalités, je me suis inspirée d'une démarche exploratoire et descriptive. Tout d'abord, la population visée par cette étude concerne les immigrants et réfugiés kabyles issus du conflit socio-politique algérien qui sévit depuis le début des années 1990. Au cours de l'enquête, qui s'est déroulée à Montréal du printemps à l'automne 2001, j'ai réalisé une vingtaine d'entrevues auprès d'hommes et de femmes d'origine kabyle, âgés entre 25 et 45 ans, sur des questions entourant le contexte de migration et leur participation à la vie collective. Étant donné l'hétérogénéité du groupe concerné, j'ai diversifié mon échantillon en tenant compte de différents critères tels que le statut juridique et le statut social des individus. De même, j'ai recueilli plusieurs informations, par l'entremise d'observations participantes et de discussions informelles, lors de fêtes, de réunions associatives et autres événements organisés par des Berbères et des Algériens vivant à Montréal. Pour obtenir un point de vue plus global de la situation, je me suis également entretenue avec quelques intervenants dans le domaine de l'immigration et autres personnes oeuvrant auprès d'Algériens au Québec. Enfin, l'objectif principal de cette étude étant de saisir le sens qu'accordent les acteurs à différentes pratiques citoyennes, j'ai eu recours à l'analyse de con-

tenu pour faire ressortir et mettre en relation les discours des participants.

Les Kabyles : nationaux, ethniques et immigrants

La notion de berbérîté, en Afrique du Nord, fait référence aux populations présentes sur le continent bien avant les premières invasions arabes. Plus communément appelés *Imazighen*⁴, les descendants de populations berbères tentent parfois de marquer leur différence par rapport au monde arabo-musulman. Aussi leurs revendications sont-elles souvent perçues, par le gouvernement algérien, comme une menace à l'unité nationale. Parallèlement la Kabylie, voisine de la grande capitale algérienne, est souvent considérée comme le centre, voire le cœur du mouvement berbère en Afrique du Nord.

C'est principalement parce que cette région, située à l'est d'Alger, constitue une zone montagneuse difficilement accessible qu'elle aurait échappé à l'implantation de populations arabes ou arabophones (Grandguillaume, 1996 : 38). De ce fait, les Kabyles ont toujours conservé un dialecte berbère appelé tamazigt. Aussi ce parler constitue-t-il une référence identitaire et un argument de fond pour se faire reconnaître à l'intérieur de l'unité politique algérienne. Depuis les années 1980, on assiste également à un raffermissement de l'identité berbère et des revendications des Imazighen. Parmi les faits marquants, on re-

tiendra entre autres l'explosion du Printemps berbère en 1980⁵, les manifestations et la grève de 1994, de même que les événements de Kabylie au printemps 2001⁶. Par ailleurs, bien que le terrorisme et le musellement des libertés publiques liés au conflit qui sévit depuis 1992 aient contribué à une démobilisation politique extrême, la vie politique continue toujours à se manifester à l'échelle locale (soit dans des institutions villageoises pluriséculaires, soit dans des associations culturelles de type moderne) (Mahé, 1996 : 88). Ainsi, « au discours dominant, celui de l'arabo-islamisme, les Berbères opposent un contre-discours, celui de la 'berbérîté' » (Stora, 1995: 78).

Malgré la détermination de certaines personnes, on s'aperçoit que le drame que vit l'Algérie depuis déjà plus d'une décennie rend la mobilisation citoyenne de plus en plus difficile et risquée. Pour plusieurs Algériens, l'émigration constituera alors la seule planche de salut. Mais depuis 1994, la France, qui a jusqu'à maintenant représenté un lieu privilégié pour l'immigration algérienne, accorde de moins en moins de visas à ses voisins du sud. Même les revendicateurs du statut de réfugié ont de la difficulté à se faire reconnaître au sein de l'Hexagone. Plusieurs choisissent le Canada, où la lecture qui est faite de la Convention de Genève semble laisser une plus grande souplesse aux demandeurs d'asile. Le gouvernement canadien, aux prises avec une crise démographique,

est également plus ouvert aux immigrants. Parallèlement, la dégradation de la situation politique, sociale et économique de l'Algérie contribue à l'augmentation des demandes d'immigration. En 2000, les réfugiés représentaient environ 30% de l'immigration algérienne, ce qui signifie qu'une proportion importante de nouveaux arrivants entrent au pays comme immigrants indépendants (59,2%) ou encore, dans le cadre de la réunification familiale (8,9%) (MRCI, 2000). Ainsi, alors qu'en 1990 le Québec ne comptait pas plus de 3 050 Algériens, ce chiffre a plus que doublé entre 1991 et 1996 avec l'arrivée de 3 935 nouveaux arrivants. En 2000, le MRCI recensait un total de 14 876 Algériens (Ibid.). Il importe également de souligner qu'en matière d'immigration, les demandeurs doivent répondre à des critères précis établis en fonction de trois principaux enjeux : démographique, économique et linguistique (MRCI, 2001). Loin d'être représentatifs de l'ensemble de la population vivant en Algérie, les nouveaux arrivants correspondent à un modèle, voire un « moule » bien défini : celui d'une femme ou d'un homme âgé entre 25 et 44 ans, célibataire ou ayant des enfants en bas âge, provenant généralement de régions urbaines, très scolarisé, détenant d'excellentes compétences professionnelles ainsi qu'une bonne maîtrise du français.

Enfin, considérant le contexte de départ et d'arrivée des Kabyles, j'en suis arrivée à la question suivante : *Quelles formes prennent*

les pratiques citoyennes dans le processus d'insertion des réfugiés et immigrants kabyles à Montréal alors que les pays de départ et d'accueil sont en crise de la citoyenneté ? Dans les lignes qui suivent, j'explore les différents aspects de cette question en m'attardant aux raisons de départ évoquées par les personnes interviewées ainsi que leur processus d'insertion sur le marché du travail, leur réseau social et leur niveau d'implication à la vie communautaire et associative. En dernier lieu, je m'attarde à la question des personnes sans statut qui illustre bien le sens et le rôle des pratiques citoyennes dans un Québec contemporain.

Quitter l'Algérie pour partir loin, très loin...

Dans cette Algérie ensanglantée depuis plus d'une décennie, on serait porté à croire que la majorité des émigrants fuient leur pays pour éviter d'être anéantis par la violence. Bien entendu, plusieurs quittent pour des raisons de sécurité. Cependant, lors de mes entretiens, j'ai constaté que les motifs sous-jacents au départ vont bien au-delà de la recherche de protection. Tout d'abord, dans ce pays où la majorité de la population est âgée de moins de 30 ans, il ne semble pas y avoir beaucoup d'ouvertures pour les jeunes. Incapables de trouver un logement et un emploi où le salaire et les conditions de travail correspondent aux attentes, plusieurs ne sentaient plus avoir leur place en cette terre. Certains en arrivaient

alors à se dire qu'ils n'avaient plus rien à perdre: « Bien parce qu'on voyait, y'avait plus rien. Déjà, on voyait plus d'avenir, tout était sombre, y'avait plus d'avenir. » (Mouloud⁷, réfugié, 30 ans). Face à cette réalité sans issue, nombreux sont ceux qui opteront alors pour l'exil.

D'autre part, comparativement aux jeunes, les adultes ont beaucoup à perdre : reconnaissance professionnelle, emploi, famille, maison, amis, etc.. Par conséquent, plusieurs hésiteront longtemps avant de s'engager dans un processus migratoire. Certains ont également ressenti beaucoup de culpabilité à l'idée de quitter le pays : « Surtout que mon père (...) est mort pour la Guerre d'Algérie, il est mort pour l'Algérie, je ne me voyais pas en train de fuir et de laisser ce pays à d'autres » raconte Nadja (immigrante, 45 ans). Or, l'un des principaux facteurs qui poussent les parents à quitter l'Algérie concerne l'avenir de leurs enfants. Toutefois, pour la majorité des personnes rencontrées, le choix de quitter le pays était aussi associé à un moment de rupture avec la société algérienne. Pour diverses raisons, ce détachement se produit lorsque la personne ne se reconnaît plus au sein de son propre univers social, lorsqu'elle n'y trouve plus sa place et, par le fait même, de raison d'être là. En fait, les entrevues effectuées montrent que cette rupture s'effectue au moment où le sentiment de culpabilité est remplacé par un sentiment d'impuissance, comme si on devenait étranger dans son

propre pays : « En fait j'en avais ma claque aussi. Je voyais que le pays périssait, les mentalités devenaient vraiment dégueulasses... C'est comme si y'avait une énorme comédie qui se déroulait devant mes yeux et puis que je ne pouvais rien faire », explique Djamel (40 ans, immigrant).

L'attrait récent des Kabyles pour le Québec est lié à trois principaux facteurs: la facilité d'obtention des papiers d'immigration ou du statut de réfugié (comparativement à la France), le caractère francophone de la province ainsi que la bonne situation socio-économique du pays. Située de l'autre côté de l'Atlantique, cette destination leur permet également de se détacher des problèmes reliés au pays d'origine: « Tu viens en France, y a une mémoire, y a une clé. Alors les gens qui veulent la paix, ils ont opté pour le Canada » (Leïla, immigrante, 40 ans). Pour eux, il ne s'agira donc pas seulement de quitter l'Algérie, mais de partir très loin, le plus loin possible. Il faut changer d'air, changer complètement d'environnement pour faire le vide, pour rompre avec cette société qui ne leur convient plus. Ainsi, ajoute Leïla, « Le Canada (...) c'est par rapport au facteur distance tu vois. C'est que tu dis 'partir très loin', (...) tu pars à l'extrême de la planète. C'est vraiment quitter sa peau, partir très loin ». Enfin, il va sans dire que les raisons sous-jacentes au départ, étroitement liées au sentiment de rupture avec la société d'origine, influencent grandement l'orientation et le sens que les nou-

veaux arrivants donnent à leurs pratiques citoyennes.

Insertion des Kabyles au Québec: des pratiques orientées, désorientées et réinventées

Le travail comme pratique économique, sociale et symbolique

Parmi les facteurs favorisant l'insertion des Kabyles à la société québécoise, on remarque que le marché du travail joue un rôle primordial. Au-delà de son aspect économique, celui-ci permet aux nouveaux arrivants de s'adapter à leur terre d'accueil et de s'approprier une partie de l'espace public. Les Algériens qui arrivent au Québec possèdent, pour la plupart, un important bagage académique et professionnel en raison des critères restrictifs du ministère de l'Immigration. De plus, comparativement à d'autres groupes immigrants au Québec, leur bonne connaissance du français facilite grandement leur intégration à l'emploi. Malheureusement, plusieurs personnes rencontrées m'ont confié qu'elles n'arrivaient pas aussi facilement qu'elles l'espéraient à prendre leur place au sein de cette nouvelle sphère économique. Tout d'abord, tous ne parviennent pas à faire reconnaître leurs diplômes ou encore, leurs expériences de travail antérieures. En outre, ces nouveaux arrivants se faisaient souvent fermer les portes du marché du travail sous prétexte qu'ils n'avaient pas d'expérience en terre canadienne.

Pour les Kabyles interviewés, la déqualification professionnelle était souvent vécue comme une perte de statut, voire même une atteinte à la dignité de la personne : « En Algérie quand même j'avais un certain statut. [...] J'étais très fière de ce que je faisais. [...] Puis j'arrive ici, je deviens rien » déplore Aziza (immigrante, 45 ans). La déception ressentie est également liée au fait de ne pas pouvoir apporter quelque chose à la société québécoise. Pour eux, être citoyen ne signifie pas seulement avoir des droits, mais aussi participer à la construction et au maintien de l'organisation sociale de la cité dans laquelle se trouve l'individu. Selon Djamel, le Québec n'a donc rien à gagner en se fermant à l'Autre : « Il y a des gens qui ont des qualités exceptionnelles, des expériences exceptionnelles et qui se retrouvent à travailler dans des manufactures. Moi je trouve ça, aussi bien pour l'orgueil personnel que pour aussi la perte, on est venu ici pour travailler, pour participer à quelque chose, pas pour tourner autour du BS [NdR : assistance sociale publique] ».

Enfin, face à cette forme d'exclusion structurelle, qui vise principalement la population immigrante, plusieurs ne sentaient pas avoir leur place au sein de la société québécoise. Incapables de s'approprier un espace auquel ils ont officiellement droit, certains avaient alors l'impression de vivre à l'intérieur d'une fausse démocratie. « Il me semble que nous sommes dans un pays démocrati-

que, dans un pays où il n'y a pas tout ça... Mais ce que je vois, je vois pas du tout la vraie démocratie » (Aïcha, immigrante, 45 ans). C'est à partir de là qu'il devient possible de déceler un écart entre le droit formel et le droit réel ou, comme le mentionne McAll, entre une citoyenneté formelle et une citoyenneté de substance (1999 : 27). Cela signifie que l'exclusion à laquelle certaines personnes ont été confrontées relève davantage d'une dynamique sociale particulière plutôt que de règles écrites.

Au cours de mes entretiens, j'ai également remarqué que certains individus hésitent à s'engager socialement tant que leur situation socio-économique n'est pas réglée : « Actuellement on est un peu stressé parce qu'on ne travaille pas mais quand on aura du travail on est prêt à tout ! » explique Hamid (immigrant, 30 ans). Sur ce point, mes données rejoignent étroitement celles recueillies par Helly *et al.* auprès d'ONG québécoises. Selon ces dernières, une réelle participation à la société d'accueil ne se réalise qu'une fois que les individus ont satisfait leurs préoccupations essentielles (2000 : 290). Toutefois, le désir d'implication des Kabyles à Montréal ne se limite pas au désir de combler certains besoins primaires. Pour mieux saisir le sens que les nouveaux arrivants accordent à la participation civique, il faut d'abord s'attarder à la construction de leur « nouveau » réseau social.

Refaire sa vie et son réseau social : une question de choix

Bien que l'immigration algérienne au Québec constitue un phénomène récent, on remarque que les nouveaux arrivants entretiennent déjà plusieurs relations au sein de la société d'accueil. En ce sens, les premiers réseaux sociaux développés par les participants prenaient souvent la forme de retrouvailles : « J'avais beaucoup d'amis, d'ailleurs j'ai mis pratiquement 2 à 3 mois pour faire le tour » raconte Djamel (immigrant, 40 ans). Toutefois, si plusieurs Kabyles apprécient fréquenter des Maghrébins, d'autres feront tout pour ne pas rencontrer d'Algériens :

« Quand je suis arrivé ici je ne voulais plus fréquenter d'autres Algériens parce que je ne voulais pas reconstituer ce que j'ai fait tu comprends ? Je ne voulais pas reconstituer la même ambiance, vivre les mêmes problèmes interpersonnels, sociaux, tout ça. [...] Je ne veux plus revivre ce que j'ai vécu là-bas. C'est pas la peine de reconstituer ici ce qu'on a laissé là-bas, autant rester là-bas » (Saïd, réfugié, 45 ans).

En fait, tout se passe comme si la rupture liée au départ était maintenue au sein de la société d'accueil. En quittant l'Algérie pour se refaire une vie de l'autre côté de l'Atlantique, les Kabyles quittent également un mode de vie, un univers social qui ne leur convient plus. Arrivés au Québec,

il est donc hors de question de recréer ce même environnement.

Par ailleurs, cette attitude semble davantage partagée par les réfugiés que par les immigrants. En effet, parmi les Kabyles rencontrés, ceux qui étaient arrivés au Canada en tant que demandeurs d'asile faisaient plus difficilement confiance aux gens. Aussi sont-ils plus sélectifs au niveau de leurs fréquentations et prennent le temps de bien choisir leurs amis. Mais petit à petit, explique Saïd, le besoin de se retrouver parmi les siens refait surface : « Par la suite, quand j'ai décidé de les fréquenter, parce que je savais pertinemment de toute façon, je savais que j'avais besoin de ma communauté ». En ce sens, les participants apprécient les événements qui leur permettent de se retrouver avec des personnes de même origine qu'eux, tels que les fêtes berbères et les spectacles de musique maghrébine. Malgré leur refus de vivre à « l'algérienne », tous semblent ressentir le besoin de se retrouver de temps à autre dans une atmosphère de leur pays natal.

S'impliquer : Pour qui ? Pourquoi ?

Au cours de cette recherche, j'ai remarqué que l'insertion des Kabyles à la société québécoise prend souvent la forme de l'implication sociale. En effet, différents facteurs peuvent motiver les immigrants et réfugiés à s'impliquer au sein de centres et d'organismes œuvrant dans le milieu commu-

nautaire québécois. Pour quelques participants, il s'agissait d'une manière de découvrir leur nouvel environnement et de s'y sentir à l'aise dans leur société d'accueil : « C'est de découvrir, de connaître les gens. La meilleure façon de vivre en paix avec des gens, c'est de se connaître » raconte Saïd (réfugié, 45 ans). Pour d'autres, ces pratiques représentent la continuité de leur participation à la vie publique en Algérie : « Pis même quand on était chez-nous là en Algérie, on participait à beaucoup de choses, on est habitué à ne pas vivre à la marge. (...) On aime ça participer à ce qui se passe autour de nous » (Kahina, réfugiée, 40 ans). Par contre, les militants interrogés ayant vécu une importante rupture liée au départ se sentent plutôt déçus. N'étant pas parvenus à faire bouger les choses en Algérie, plusieurs mettront de côté leurs activités militantes pour se concentrer sur leur vie personnelle et familiale⁸. Néanmoins, s'ils refusent de s'engager au niveau politique ou à l'intérieur de toute autre perspective de changement social, ces ex-militants ressentent tout de même le besoin de se divertir et d'être utiles à la collectivité.

Lors de ma collecte de données, j'ai noté une volonté d'implication sociale plus marquée chez les réfugiés que chez les immigrants. D'une part, cette attitude pourrait s'expliquer par le choc psychologique que vivent généralement les réfugiés au cours de leur déplacement. La participation

à des activités communautaires leur permet ainsi de se raccrocher à la réalité et de ne pas sombrer dans leurs mauvais souvenirs. « J'étais sur le plan affectif un petit peu déséquilibrée, surtout psychologiquement. Mon histoire m'a vraiment affectée. Donc dès le début tu vois, je faisais des choses pour que je m'en sorte psychologiquement » (Zora, réfugiée, 35 ans). La notion d'hospitalité prend également une forme particulière chez les réfugiés. Même si les demandeurs d'asile revendiquent un droit reconnu par l'État canadien, certains ont parfois l'impression d'avoir forcé la porte. En effet, comparativement aux immigrants indépendants qui ont été sélectionnés en fonction de critères précis, les réfugiés n'ont pas l'impression d'avoir été « invités » par leur société d'accueil. Par conséquent, ils accordent beaucoup d'importance au fait de prendre leur place au sein de la collectivité.

Participer à la vie publique de la cité se révèle alors comme une stratégie pour connaître l'Autre et se faire reconnaître de lui. Cette stratégie d'insertion rejoint d'ailleurs les résultats de recherche de Helly sur la participation civique : « Il est conclu actuellement que plus forte est la participation sociale, civique et politique des individus, plus ces derniers développent un sens de leurs intérêts communs et une confiance vis-à-vis les autres » (2000 :232). Ainsi, on constate que c'est par l'entremise de ces pratiques citoyennes que les Kabyles parvien-

nent à s'approprier une partie de l'espace public et, par le fait même, à se recréer un chez-soi.

Vie associative berbère

Tout comme en Algérie, les Kabyles établis au Québec déploient de nombreux efforts pour s'organiser en collectivité et mettre en valeur leurs particularismes culturels. Depuis les années 1970, une quinzaine d'associations et regroupements berbères ont été mis sur pied. Bien que chacun d'eux ait une histoire particulière et des objectifs précis, on remarque que les buts visés par les membres fondateurs et participants se rejoignent sur trois principaux points : favoriser l'intégration des Imazighen à leur société d'accueil, promouvoir le fait berbère et effectuer un pont entre le Québec et l'Algérie. Plusieurs associations ont d'ailleurs été créées en réaction à des événements particuliers qui ont marqué l'Algérie. Par exemple, à la suite de l'assassinat du chanteur Matoub Lounès⁹ en 1998, des Kabyles ont senti le besoin de se rassembler et de créer un espace où il serait possible d'organiser des activités. C'est à ce moment que le Centre Amazigh de Montréal (CAM) a vu le jour. Au moment de l'enquête, un comité s'est également créé en réaction aux événements de Kabylie : le Comité Pan-canadien de solidarité et de soutien à la Kabylie. L'idée de promouvoir la culture berbère n'est toutefois pas uniquement liée à la défense de la cause des Imazighen en Algérie. Pour Aicha, la création d'une com-

munauté de citoyens passe avant tout par la rencontre et le partage des cultures. Pour en arriver là, il importe de faire connaître sa culture d'origine à l'Autre et, réciproquement, de prendre le temps de découvrir celle de l'Autre : « On fait partie du Québec maintenant. Peut-être notre culture fera partie du Québec » (Aïcha, 45 ans, immigrante).

En revanche, on constate que ces regroupements ont une très courte durée de vie. D'après certains participants, le principal problème se situerait au niveau du manque de motivation des Kabyles à s'impliquer dans ce genre d'organisation. J'ai d'ailleurs pu remarquer, en cours de recherche, que peu de gens participent à la mise sur pied d'activités, bien que les fêtes organisées rassemblent plusieurs centaines des personnes. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les associations sont constamment confrontées aux mêmes problèmes que ceux vécus en Algérie : divisions partisans, mécontentes sur le mode de fonctionnement, jalousie, rivalités, etc. Voulant se détacher de cet univers, certaines personnes interviewées préféraient se tenir à l'écart de ces organisations : « C'est comme un cauchemar, tu te retrouves dans le même bain. [...] Je ne veux pas qu'on porte un jugement sur moi, donc je préfère éviter ça. Quand il y a des fêtes j'y vais, quand il y a des marches je suis participante avec les enfants mais sinon..., les spectacles mais... » (Yasmina, réfugiée, 35 ans). De la même manière, plu-

sieurs participants s'identifiaient à l'Islam tout en reléguant leurs pratiques religieuses à l'espace privé. Le témoignage de Yasmina nous transpose ainsi au cœur du dilemme que vivent les nouveaux arrivants. Attachés à leur culture mais désireux de se départir du « carcan » de la tradition, nombreux sont ceux qui choisissent de participer aux événements organisés à Montréal tout en gardant une certaine distance vis-à-vis toute forme de regroupement. Ainsi, pour la majorité des participants, le sentiment de rupture face à leur société d'origine a grandement influencé l'orientation et le sens accordé à leurs pratiques citoyennes. Dorénavant, il n'est plus question de plier devant la pression sociale. De ce fait, certains choisissent de s'impliquer auprès d'organismes détachés du milieu associatif berbère ou algérien. Toutefois, il arrive certaines situations où l'engagement semble inévitable si l'on veut défendre ses propres intérêts. C'est entre autres le cas des Sans-statut algériens qui se sont regroupés pour s'opposer à la levée du moratoire.

Le cas particulier des Sans-statut

En 1997, devant l'ampleur des massacres qui sévissaient en Algérie, le gouvernement canadien avait établi un moratoire sur la déportation. Dès lors, les revendicateurs du statut de réfugié déboutés se trouvaient en suspension de renvoi, ce qui les plaçait dans une situation plutôt nébu-

leuse. Ni réfugiés, ni clandestins, ces personnes s'attribuent généralement le titre de « Sans-statut ». Tout comme les immigrants, les Sans-statut s'adaptent et s'insèrent à la vie quotidienne de la société d'accueil. Ainsi, de par leur droit de résidence temporaire au Canada, ces réfugiés non-reconnus vivent au Québec et, de ce fait, s'approprient à leur manière une partie de l'espace public. Or, le cinq avril 2002, le ministre de l'immigration, Denis Coderre, a annoncé la levée du moratoire sur l'Algérie. En d'autres termes, cela signifie que tous les demandeurs d'asile refusés se retrouvent en instance de renvoi.

Plusieurs d'entre eux, qui considèrent le Canada comme leur deuxième pays, auront alors l'impression d'être confrontés à une grande injustice. Pourquoi leur refuse-t-on un espace dont ils font déjà partie alors que l'État accorde chaque année le droit de cité à plus d'un millier d'Algériens ? Déjà au printemps 2001 quelques Algériens sans statut, appréhendant la levée du moratoire, avaient mis sur pied le Comité d'Action des Sans-statut (CASS). Depuis le mois d'avril dernier, ce regroupement a organisé une campagne autour de trois principales revendications : l'arrêt immédiat de toutes les déportations, le retour au moratoire, ainsi que la régularisation des Sans-statut algériens au Canada. Par conséquent, bien qu'ils soient mis à l'écart, les Sans-statut demeurent présents dans la cité. Leur exclusion même les pousse à prendre

place sur la scène publique et à exprimer l'objet du litige. Ainsi ont-ils organisé plusieurs marches et actions publiques à Montréal et fait entendre leur voix par l'entremise de différents médias (télévision, radio, journaux). C'est donc en marge de la vie juridico-politique que l'expression citoyenne prend tout son sens. En effet, à travers leur implication civique, non seulement dénoncent-ils une injustice dont ils se croient victimes mais ils tentent, à leur manière, de recréer du politique. Ainsi, considérant que « le politique existe là où le compte des parts et des parties de la société est dérangé par l'inscription d'une part des sans-part » (Rancière, 1995 : 169), l'expérience des Sans-statut algériens nous montre qu'il n'est pas nécessaire d'être citoyen pour recourir à des pratiques citoyennes.

Conclusion

En somme, le cas des Kabyles à Montréal illustre comment l'exil peut influencer le sens que les nouveaux arrivants accordent à leurs pratiques citoyennes. Tout d'abord, en s'attardant aux notions de perte et de rupture, on s'aperçoit que le processus migratoire a marqué, pour les immigrants et réfugiés interviewés, le début d'une nouvelle vie. S'ils demeureront à jamais attachés à l'Algérie, le rapport qu'ils entretenaient avec ce pays a subi de nombreuses transformations. À partir de là, leur insertion à la vie publique s'effectue d'une manière plutôt singulière. En effet, si la majorité des personnes rencontrées res-

sentent le besoin de se retrouver dans un univers qui leur rappelle l'Algérie, très peu désirent s'investir activement auprès des organisations socioculturelles berbères. Libérés d'une pression sociale qui limitait leur intimité en Algérie, c'est aujourd'hui dans le privé que les Kabyles rencontrés repensent leur rapport à l'espace public. En ce sens, on remarque que leurs pratiques citoyennes sont davantage fondées sur une préoccupation individuelle (ou familiale) plutôt que collective. Lors des premiers temps, l'implication sociale semble également répondre à un besoin de repères, une manière de découvrir la société d'accueil et de s'y sentir à l'aise. Voilà pourquoi plusieurs préféreront s'engager auprès d'associations à caractère multiculturel plutôt que de se joindre à des regroupements berbères ou algériens.

Par ailleurs, on constate que pour favoriser le développement d'un réel sentiment d'appartenance, il ne suffit pas de se concentrer sur la participation en elle-même. Plus encore, il importe de tenir compte de l'ensemble des sphères permettant l'accessibilité à l'espace collectif. Par exemple, bien que les nouveaux arrivants aient le droit de travailler, tout se passe comme si on ne leur permettait pas d'exercer pleinement ce droit. En effet, on remarque que certains obstacles structurels, tels que la non-reconnaissance des diplômes et l'exigence d'une expérience de travail en terre canadienne, limitent leur insertion à

l'espace public. C'est donc parce que ces conditions ne sont pas favorables à tous qu'il apparaît possible de déceler un écart entre une reconnaissance formelle et réelle du droit de cité.

D'un autre côté, les Sans-statut, de par leurs manifestations publiques, montrent qu'il ne suffit pas d'être considéré comme partie prenante de la cité pour prendre part à la vie politique. Loin de se rattacher uniquement à la notion de citoyenneté, ces actions ont une grande portée sociale. Elles permettent à l'individu de se faire entendre et, par le fait même, de contribuer à la construction et à la transformation de la cité.

Enfin, l'expérience des Kabyles rencontrés à Montréal nous rappelle à quel point la notion d'étranger se situe de plus en plus au cœur des enjeux socio-politiques que doivent affronter nos sociétés contemporaines dans le contexte de la mondialisation. En ce qui a trait à la notion de citoyenneté, il semble que la question à se poser, avant même celle de l'appartenance, est de savoir quelle place sommes-nous prêts, en tant que société pluraliste, à accorder à l'Autre. Tout comme Balibar, il faudra alors se demander : « Est-ce nous sommes capables de devenir un tant soit peu des artistes de l'identité, ou simplement de les accueillir parmi nous? » (1998 : 132).

Notes

¹ Voir aussi : Mareschal Julie 2003, « Pratiques citoyennes des immigrants et réfugiés kabyles à Montréal », mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

² « Le tort est simplement le mode de subjectivation dans lequel la vérification de l'égalité prend figure politique » (Rancière, 1995 : 63).

³ Le terme pratique citoyenne m'a principalement été inspiré des travaux de Balibar (1998 et 2001) sur la citoyenneté ainsi que ceux de Bourdieu (2000) sur la « théorie de la pratique ».

⁴ Le terme Amazigh (Imazighen au pluriel) constitue l'appellation la plus commune que s'attribuent les descendants des anciennes populations maghrébines, libyennes et égyptiennes. En tamazight (ou tamazigt), langue des Imazighen, cette nomination signifie « homme libre ».

⁵ L'interruption par le pouvoir algérien d'une conférence de l'écrivain Mouloud Mammeri prévue en avril 1980 à l'université de Tizi-Ouzou avait donné lieu à une série de manifestations en Kabylie que l'on nommera le Printemps berbère.

⁶ Ce conflit est mieux connu sous le nom de « Printemps noir » pour faire référence au Printemps berbère de 1980 ainsi qu'aux jeunes victimes qui ont perdu la vie depuis le 18 avril 2001.

⁷ Toutes les citations sont tirées des entrevues que j'ai menées à Montréal. Les noms sont des pseudonymes.

⁸ À ce sujet, mes données rejoignent étroitement celles de M. Hachimi Alaoui (1997 a et b) concernant les réfugiés algériens au Québec.

⁹ Célèbre chanteur kabyle très engagé dans la défense de la culture berbère en Algérie.

Bibliographie

Balibar, Étienne, 2000, *Nous citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Paris, Éditions la découverte, 322 p.

Balibar, Étienne, 1998, *Droit de cité. Culture et politique en démocratie*, Paris, L'aube, 185 p.

Bourdieu, Pierre, 2000, *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Éditions du Seuil, 429 p.

Caloz-Tschopp, Marie-Claire, 1999, « Les "réfugiés déportés" dans l'étau de la "superfluité humaine" », *Transeuropéennes*, vol.16, pp. 21-35.

Fontaine, Louise et Juteau, Danielle, 1996, « Appartenance à la nation et droits de la citoyenneté », dans Mikhaël Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest (dir.), *Frontières de l'identité : Modernité et postmodernité au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 192-203.

Grandguillaume, Gilbert, 1995, « La confrontation des langues », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 20, no.2, pp. 37-59.

Hachimi Alaoui, Myriam, 1997a, « L'exil des Algériens au Québec », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.13, no.2, pp.197-215.

- Hachimi Alaoui, Myriam, 1997b, « Stratégies identitaires des exilés algériens à Montréal », dans I. Simon Barouh (dir.), *Dynamiques migratoires et rencontres ethniques*. Paris, Montréal, Groupement de Recherches Migrations Internationales et Relations Inter-Ethniques C.N.R.S., L'Harmattan, pp. 417-425.
- Helly, Denise, 2000, « Pourquoi lier citoyenneté, multiculturalisme et mondialisation ? », dans Mikaël Elbaz et Denise Helly (dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Québec, L'Harmattan, Les Presses de l'Université Laval, pp. 223-256.
- Helly, Denise, Marc Lavallée et Marie Mc Andrew, 2000, « Citoyenneté et redéfinition des politiques publiques de gestion de la diversité : la position des organismes non gouvernementaux québécois », *Recherches Sociographiques*, vol. 41, no. 2, pp. 271-298.
- Joppke, Christian et Lukes, Steven (dir.) 1999. *Multicultural Questions*, Oxford, Toronto, Oxford University Press, 267 p.
- Kymlicka, Will, 1995, *Multicultural Citizenship*, New York, Oxford University Press, 280 p.
- Mahé, Alain, 1996, « Entre le religieux, le juridique et le politique: l'éthique. Réflexion sur la nature du rigorisme moral promu et sanctionné par les assemblées villageoises de Grande Kabylie », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 20, no. 2 pp. 85-105.
- Mareschal, Julie, 2003, « Pratiques citoyennes des immigrants et réfugiés kabyles à Montréal », mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, 150 p.
- Marshall, Thomas Humphrey, 1950/1998, "Citizenship and Social Class", dans G. Shafir (dir.), *The Citizenship Debates*, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp. 93-112.
- McAll, Christopher, 1999, « L'État des citoyens et la liberté du marché », *Sociologie et sociétés*, vol. 31, no. 2, pp. 27-40.
- Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (MRCI), 2001, « L'immigration au Québec. Un choix de développement », *Consultation 2001-2003*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (MRCI), 2000, « Statistiques sur l'immigration au Québec », *Vivre ensemble*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Rancière, Jacques, 2000, « Citoyenneté, culture et politique », dans Mikhaël Elbaz et Denise Helly (dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Québec, L'Harmattan, Les presses de l'Université Laval, pp. 55-68.

Rancière, Jacques, 1995, *La mé-sentente. Politique et Philosophie*, Paris, Galilée, 187 p.

Sayad, Abdelmalek, 1999, *La double absence : Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, collection Liber, Éditions du Seuil, 238 p.

Soysal, Yasemin Nuhoglu, 1998, «Toward a Postnational Model of Membership», dans G. Shafir (dir.), *The Citizenship Debates*, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp.189-220.

Stora, Benjamin, 1995, *L'Algérie en 1995. La guerre, l'histoire, la politique*, Paris, Éditions Michelon, 114 p.

Young, Iris, 1998, «Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship», dans G. Shafir (dir.), *The Citizenship Debates*, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp. 263-290.